Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2008 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **La vie urbaine et l'isolement dans la chanson « Répondez-moi »** (5 questions) — **Page 3**
2. **Urbanisation mondiale et indice de développement humain** (5 questions) — **Page 5**
3. **Les perspectives et les enjeux de la croissance urbaine** (2 questions) — **Page 7**
4. **La Charte des villes européennes pour la durabilité** (1 question) — **Page 8**
5. **Les aménagements durables de Fribourg-en-Brisgau** (1 question) — **Page 9**
6. **Définir la ville durable** (1 question) — **Page 10**
7. **Le projet de construction de grandes tours à Paris** (3 questions) — **Page 11**
8. **Discussion argumentée sur les grandes tours et la ville durable** (1 question) — **Page 13**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 1-Sujet.pdf

1. La vie urbaine et l’isolement dans la chanson « Répondez-moi »

La chanson de Francis Cabrel décrit un habitant vivant dans un environnement urbain minéral, bruyant et privé de nature. Les questions portent sur son cadre de vie, son état d’esprit, les procédés d’écriture et le sens du titre.

Question 1. Décrire le milieu dans lequel vit l’énonciateur.

L’énonciateur vit dans un espace urbain dominé par les tours, les parkings et la circulation des voitures et des camions. Son logement est décrit comme dépourvu de balcon et de toiture. Le milieu est bruyant, minéral et artificiel : les arbres sont « synthétiques ». La nature est presque absente, sans abeilles ni oiseaux, et les habitants, malgré leur proximité, semblent isolés.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Un milieu urbain minéral, bruyant et artificiel, privé de nature et marqué par l’isolement.

2.a

Question 2.a. Indiquer l’état d’esprit de l’énonciateur et justifier la réponse en relevant et en expliquant deux expressions du texte.

- « Mon cœur a peur d’être emmuré » : l’image exprime son angoisse d’être enfermé et oppressé par les tours.
- « Mon cœur a peur de s’enliser / Dans aussi peu d’espace » : il se sent étouffé dans un cadre restreint et sans issue.

Ces expressions révèlent son mal-être et sa solitude. L’appel répété « Répondez-moi » confirme qu’il souffre aussi de ne pas parvenir à communiquer avec les autres.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Il est angoissé, étouffé par son cadre de vie et seul, faute de communication avec les autres.

2.b

Question 2.b. Dans la première strophe, relever et nommer un procédé d’écriture qui traduit l’état d’esprit de l’énonciateur.

La première strophe accumule les négations : « sans balcon, sans toiture », « même pas d’abeilles », « même pas d’oiseaux », « même pas la nature ». La répétition de « même pas » insiste sur les privations et donne au texte le ton d’une plainte. L’énonciateur souligne ainsi le manque de vie et de nature dans ce lieu qu’il finit par déclarer « même pas une maison ».

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La répétition des négations et leur accumulation soulignent les privations et traduisent une plainte.

2.c

Question 2.c. Expliquer les images « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » et « Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique ».

> « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude »

La métaphore de la « forêt » évoque les antennes dressées sur les immeubles. Bien que connectés aux médias, les habitants restent seuls. Dans « Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique », le ruisseau personnifié paraît enfermé et privé de son cours naturel. L'image dénonce une nature dégradée et étouffée par les déchets.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les antennes figurent une connexion qui n'abolit pas la solitude ; le ruisseau en bouteille symbolise une nature enfermée et polluée.

Question 3. Expliquer comment comprendre le titre de cette chanson.

Le titre reprend l'impératif répété dans la chanson : « Répondez-moi ». L'énonciateur s'adresse aux habitants qui l'entourent et réclame qu'ils lui répondent. Cet appel traduit son désir de dialogue et de rencontre, mais aussi sa détresse face au silence et à l'indifférence. Malgré la proximité des logements, il se sent seul et cherche à rompre son isolement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

« Répondez-moi » est un appel pressant au dialogue, lancé contre la solitude et l'indifférence.

2. Urbanisation mondiale et indice de développement humain

Un tableau compare les taux d'urbanisation des continents en 1970, 1994 et 2006, ainsi que les populations mondiale et urbaine. Une carte présente l'indice de développement humain par pays en 2002.

4.a

Question 4.a. Calculer, pour chacune des trois dates proposées dans le tableau, le pourcentage de la population mondiale vivant en ville.

Le pourcentage se calcule ainsi : population urbaine ÷ population totale × 100. Pour 1970, cela donne $1367{,}52 \div 3696 \times 100 = 37\%$. Pour 1994, $2520 \div 5600 \times 100 = 45\%$. Pour 2006, $3146{,}4 \div 6555 \times 100 = 48\%$.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 1970 : 37 % ; 1994 : 45 % ; 2006 : 48 %.

4.b

Question 4.b. Caractériser l'évolution de la population urbaine dans le monde entre 1970 et 2006 et justifier la réponse.

La population urbaine mondiale augmente fortement : elle passe de 1 367,52 millions en 1970 à 3 146,4 millions en 2006, soit plus du double. Dans le même temps, la part des citadins dans la population mondiale progresse de 37 % à 48 %.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Entre 1970 et 2006, la population urbaine a plus que doublé et sa part dans la population mondiale a augmenté de 11 points.

4.c

Question 4.c. Indiquer les deux continents les plus fortement urbanisés.

Selon les taux de 2006 du tableau :

- L'Amérique est urbanisée à 77 %.
- L'Europe est urbanisée à 75 %.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux continents les plus urbanisés sont l'Amérique et l'Europe.

4.d

Question 4.d. Indiquer les deux continents qui connaissent la plus forte évolution de la population urbaine entre 1970 et 2006 et justifier la réponse.

Continent	Taux en 1970	Taux en 2006	Progression
Asie	23 %	38 %	+15 points
Afrique	23 %	37 %	+14 points

La comparaison des taux d'urbanisation du tableau place l'Asie et l'Afrique en tête des progressions.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'Asie (+15 points) et l'Afrique (+14 points) connaissent les plus fortes progressions.

Question 5. Mettre en relation la réponse précédente avec la carte de l'indice de développement humain du document 2b et en tirer une remarque.

La carte montre que l'IDH est faible dans de nombreux pays africains et dans une partie de l'Asie. Or, l'Afrique et l'Asie connaissent les plus fortes hausses de leur taux d'urbanisation entre 1970 et 2006. La progression urbaine concerne donc fortement des régions où le développement humain demeure souvent limité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'urbanisation progresse fortement en Afrique et en Asie, où de nombreux pays ont un IDH faible.

3. Les perspectives et les enjeux de la croissance urbaine

Un article de Gaëlle Dupont présente les projections de croissance urbaine à l'horizon 2030 et les problèmes possibles si cette croissance n'est pas organisée. Il évoque aussi des projets pilotes de villes durables et les difficultés à les transposer à grande échelle.

Question 6. En vous appuyant sur les informations de l'article du Monde, montrer que les constats formulés à la question 5 concerneront également les décennies à venir.

La question 5 montrait que la forte urbanisation de l'Afrique et de l'Asie concerne surtout des régions où l'IDH est faible. L'article confirme que cette tendance va se poursuivre : d'ici 2030, 95 % de la croissance urbaine aura lieu dans les pays pauvres. Dans vingt-cinq ans, leurs villes accueilleront 4 milliards d'habitants, soit 80 % des citadins du monde. Mumbai, Dacca et Shanghai grandissent rapidement, tandis que Paris et Tokyo devraient rester relativement stables. La croissance urbaine future se concentrera donc principalement dans les pays en développement.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> À l'avenir, la croissance urbaine se concentrera surtout dans les pays pauvres, notamment en développement.

Question 7. Expliquer pourquoi Gaëlle Dupont pense que le devenir des villes est « la question-clé pour l'avenir de la planète ».

Le devenir des villes est crucial parce qu'une part croissante de l'humanité y vivra : en 2030, elles rassembleront 5 milliards de personnes, soit 60 % de la population mondiale. Si leur croissance est mal organisée, elles risquent d'être marquées par la malnutrition, les maladies, des infrastructures saturées, des déchets abondants et de longs trajets quotidiens. Ces difficultés peuvent freiner le développement et pousser des habitants à chercher ailleurs des moyens de survivre. La question dépasse donc les pays du Sud et concerne la planète entière. Les projets de villes durables existent, mais restent difficiles à généraliser.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La croissance urbaine concerne la planète entière : mal organisée, elle menace les conditions de vie et le développement.

4. La Charte des villes européennes pour la durabilité

La Charte expose la responsabilité des villes face aux problèmes environnementaux et la nécessité de préserver les ressources. Elle présente notamment des principes de justice sociale, d'emploi viable et de mobilité urbaine durable.

Question 8. Expliquer en quoi la Charte des villes européennes constitue une réponse aux problèmes de l'urbanisation évoqués par Gaëlle Dupont dans le document 3.

La Charte répond aux risques décrits par Gaëlle Dupont en faisant des villes et des collectivités locales les actrices d'un développement mieux organisé et durable. Elle vise notamment à :

- préserver les ressources naturelles et réduire les atteintes à l'environnement ;
- limiter les inégalités qui exposent davantage les populations démunies à la pollution, aux logements insalubres et au manque d'équipements ;
- favoriser des emplois viables et améliorer la qualité de vie ;
- réduire les besoins de déplacement et privilégier la marche, le vélo et les transports publics, afin de limiter congestion et émissions de gaz à effet de serre.

Ces principes répondent aux difficultés annoncées : infrastructures saturées, déplacements longs, dégradation du cadre de vie et développement urbain non maîtrisé.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La Charte promeut une urbanisation organisée, écologique et socialement juste, qui protège les ressources et améliore la vie des citadins.

5. Les aménagements durables de Fribourg-en-Brisgau

Des photographies montrent le tramway, un centre de stationnement pour vélos, une maison solaire et un logement collectif de l’écoquartier Vauban. Il faut relier ces aménagements aux principes de la Charte des villes européennes.

Question 9. Montrer que la ville de Fribourg-en-Brisgau a mis en pratique les principes de la Charte des villes européennes présentée dans le document 4.

Les photographies montrent plusieurs applications concrètes de la Charte. Le tramway et le stationnement pour vélos encouragent les transports publics et le vélo, que la Charte privilégie pour réduire la place de la voiture et les émissions. La maison solaire utilise l’énergie solaire, une ressource renouvelable. Enfin, le logement collectif peut accueillir davantage d’habitants sur un espace limité et contribuer à une occupation plus économe des sols. Ces aménagements associent ainsi mobilité moins polluante, maîtrise des ressources et organisation durable de l’habitat.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fribourg applique les principes de la Charte par le tramway, le vélo, l’énergie solaire et un habitat collectif économe en espace.

6. Définir la ville durable

La Charte expose des objectifs de durabilité environnementale et sociale, tandis que les photographies de Fribourg-en-Brisgau illustrent des aménagements concrets. Ces documents servent à formuler une définition de la ville durable.

Question 10. À partir des trois documents indiqués dans le sujet, définir ce que l'on entend par « ville durable ».

Une ville durable organise sa croissance pour préserver les ressources naturelles et améliorer la qualité de vie, aujourd'hui et pour les générations futures. Elle est dense, mixte et aérée, limite les pollutions et les émissions, et privilégie la marche, le vélo et les transports publics. Elle répond aussi aux besoins sociaux par des logements salubres, des équipements et des emplois, en réduisant les inégalités. À Fribourg, le tramway, le stationnement des vélos, les maisons solaires et les logements collectifs illustrent concrètement ces principes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une ville durable associe protection de l'environnement, qualité de vie et justice sociale grâce à un urbanisme maîtrisé et à des modes de déplacement et de consommation responsables.

7. Le projet de construction de grandes tours à Paris

Une vue d'artiste présente les tours de La Défense et un article rend compte du projet de construire de grandes tours dans Paris. Les documents exposent les arguments favorables au projet, les objections des Verts et l'opinion des habitants.

Question 11. Relever deux objectifs de la Charte des villes européennes auxquels correspond le projet de construction de grandes tours à Paris.

Le projet est présenté comme un moyen de rapprocher les lieux de travail et de résidence : il rejoint donc l'objectif de la Charte de **diminuer le besoin de mobilité**. La Charte vise aussi à améliorer l'accessibilité tout en maintenant le bien-être social et les modes de vie urbains. L'argument selon lequel les tours répondraient aux nouveaux besoins de la capitale peut être rapproché de ce second objectif, même si le document 6 insiste surtout sur la réduction des déplacements domicile-travail.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Diminuer le besoin de mobilité et maintenir le bien-être social ainsi que les modes de vie urbains.

12.a

Question 12.a. Expliquer pourquoi les Verts s'opposent au projet de grandes tours à Paris.

Les Verts s'opposent aux gratte-ciel en plein Paris. Leur argument principal est environnemental : selon eux, les tours consomment plus d'énergie qu'un édifice ordinaire. Ils contestent donc le projet au regard de ses conséquences écologiques. Ils réclament également un référendum, car l'accord des habitants n'est pas acquis ; le sondage cité indique que 63 % des Parisiens étaient contre les grandes tours en novembre 2007.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les Verts refusent les gratte-ciel dans Paris, notamment parce qu'ils consomment davantage d'énergie qu'un édifice ordinaire.

12.b

Question 12.b. Relever dans la chanson de Francis Cabrel trois passages qui illustrent la photographie du document 6a.

La photographie montre de hautes tours qui dominent un paysage urbain traversé par une grande avenue. Trois passages de la chanson évoquent ces éléments :

1. « Entre vos tours de glace » décrit directement les tours.
2. « Condamné au bruit des camions qui passent » fait écho à la circulation sur l'avenue.
3. « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » évoque l'accumulation des constructions dans le paysage urbain.

✓ RÉPONSE À RETENIR

« Entre vos tours de glace » ; « Condamné au bruit des camions qui passent » ; « Le soir votre forêt d’antennes est branchée sur la solitude ».

8. Discussion argumentée sur les grandes tours et la ville durable

Le sujet demande de mettre en scène deux Parisiens défendant des positions opposées sur la construction de grandes tours dans Paris. Leur discussion doit confronter le concept de ville durable aux principes de la Charte et former un texte organisé d'une trentaine de lignes.

Question Rédaction. Rédiger une discussion organisée d'une trentaine de lignes entre deux Parisiens : l'un défend le projet de grandes tours en s'appuyant notamment sur des arguments liés au concept de ville durable, l'autre soutient que ces tours sont contraires à la Charte des villes européennes.

Deux Parisiens débattent après une réunion publique.
Claire : Paris doit loger habitants et emplois.
Construire en hauteur limite l'étalement urbain.
Les espaces naturels seraient moins grignotés.
Rapprocher bureaux et logements réduit les trajets.
C'est l'argument avancé par la mairie.
La Charte promeut des villes denses et mixtes.
Fribourg associe tramway, vélo, logements collectifs
et maisons solaires.
Des tours bien conçues pourraient aussi
accueillir logements et services.
Marc : Rien ne le garantit.
Les tours consomment davantage d'énergie
qu'un immeuble ordinaire, soulignent les Verts.
La Charte veut réduire les émissions
et privilégier marche, vélo, transports publics.
Elle défend aussi la justice sociale :
logements et équipements de qualité pour tous.
Une tour peut aggraver les inégalités
ou couper un quartier du reste de la ville.
Claire : Le projet doit être encadré :
mixité, sobriété énergétique et transports collectifs.
Marc : Les habitants doivent être consultés.
En 2007, 63 % des Parisiens étaient contre.
Une ville durable limite son impact environnemental,
réduit les déplacements et protège le bien-être.
La hauteur seule ne suffit pas.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les tours ne sont durables que si elles réduisent les déplacements, maîtrisent leur consommation d'énergie, favorisent la mixité et préservent le bien-être des habitants.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BP tertiaires, session normale d'automne 2008, porte sur l'expression française et l'ouverture sur le monde. D'une durée de 3 heures et de coefficient 3, elle n'indique aucun code sujet. Son thème est l'urbanisation et les éco-villes au XXIe siècle. Elle évalue l'analyse de textes, de données et d'images, ainsi que la rédaction argumentée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le taux d'urbanisation mondial se calcule en divisant la population urbaine par la population totale, puis en multipliant par 100.
- L'IDH combine l'espérance de vie, l'alphabétisation, la scolarisation et le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat.
- La ville durable associe qualité de vie, justice sociale, préservation des ressources et réduction des impacts environnementaux.
- Une mobilité urbaine durable favorise la marche, le vélo et les transports publics, et limite le recours à la voiture individuelle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour calculer un taux, utiliser des données dans la même unité, effectuer le rapport population urbaine sur population totale et exprimer le résultat en pourcentage.
- Distinguer le niveau d'urbanisation d'un continent de l'évolution de ce taux entre 1970 et 2006.
- Appuyer les interprétations de textes, tableaux et images sur des indices précis des documents.
- Dans la discussion finale, présenter les deux positions, organiser les arguments et respecter la longueur d'une trentaine de lignes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le pourcentage de population urbaine dans le monde ?

Divisez la population urbaine par la population totale pour la même année, puis multipliez le résultat par 100. Vérifiez que les deux valeurs sont exprimées dans la même unité et indiquez le résultat en pourcentage.

Q : Comment relier l'urbanisation et l'IDH à partir des documents ?

Comparez les taux d'urbanisation des continents avec les niveaux d'IDH visibles sur la carte. Formulez une remarque appuyée sur les documents, sans confondre une correspondance géographique avec une preuve de causalité.

Q : Comment répartir les 3 heures et les points de l'épreuve ?

L'épreuve dure 3 heures et la compétence d'écriture vaut 18 points. Les parties documentaires ont leurs propres barèmes, indiqués dans le sujet. Gardez du temps pour rédiger les réponses et relire l'ensemble.

Q : Quels critères respecter dans la rédaction finale ?

Le sujet demande une discussion organisée d'une trentaine de lignes entre deux Parisiens. Présentez clairement les deux positions, appuyez les arguments sur le thème et les documents, et veillez à la cohérence ainsi qu'à la qualité de la langue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.